



FONDS DE DOTATION VERRECCHIA

APPEL À CANDIDATURES

BOURSE MATIÈRE(S) 2024



**villa
arson
nice**

Camille
CLAUDEL
—
REMIREMONT

Lycée professionnel
UFA patrimoine architectural

APPEL À CANDIDATURES

APPEL À CANDIDATURES 2024



Le *Fonds de dotation Verrecchia* lance l'appel à candidatures de sa 4^{ème} édition de la *Bourse Matière(s)* ! Ce format de résidence propose aux artistes de tous horizons d'explorer la matière pierre dans un temps privilégié de recherche et de création durant lequel ils et elles seront accompagnés par des professionnels d'excellence de la taille de pierre.

Cet appel à candidatures est ouvert à **tous les champs de la création contemporaine** autour de l'art et de la matière : architecture, paysage, peinture, sculpture, dessin, gravure, photographie, vidéo, cinéma, arts numériques, arts vivants... **ainsi qu'aux métiers d'art et de l'artisanat.**

À PROPOS DU FONDS DE DOTATION VERRECCHIA

Le Fonds de dotation Verrecchia est l'entité philanthropique du groupe éponyme, dédiée au rayonnement et à la valorisation des métiers et des arts autour de la pierre de taille. Adossée au bâtisseur-promoteur, la pierre naturelle est le prisme au travers duquel l'entité mène des actions d'intérêt général, pour l'éducation et la pratique, pour le lien et la cohésion des territoires, et pour la créativité sans limites et sans déterminisme social. Depuis sa naissance en 2020 au cœur de la Seine-Saint-Denis, le Fonds organise des résidences d'artistes pour l'exploration de la matière, finance des outillages pour une meilleure qualité d'apprentissage avec les Compagnons du Devoir, et va à la rencontre des jeunes publics pour susciter des vocations dès l'école élémentaire. Grâce à ses bourses de création, artisans et artistes renforcent leurs visions et gestes respectifs pour une harmonie entre créativité et technique, sans silos.

PRÉSENTATION DE LA RÉSIDENCE

Cette année, la Bourse Matière(s) sera décernée à **trois projets**. Elle offrira une opportunité unique **aux créatifs, durant 3 mois maximum**, de se plonger dans une exploration approfondie de la matière pierre. Deux lieux d'exception accueilleront les lauréats :

- La *Villa Arson* à Nice - un projet lauréat
- Le *lycée professionnel Camille Claudel* à Remiremont, dans les Vosges - deux projets lauréats.

LYCÉE PROFESSIONNEL CAMILLE CLAUDEL

Situé dans les Vosges à Remiremont, le lycée professionnel Camille Claudel offre une formation spécialisée dans les métiers de la taille de la pierre. Grâce à des enseignants expérimentés, passionnés et à un large panel d'équipements modernes, les élèves sont formés à la manipulation des outils traditionnels et des technologies de pointe utilisés dans les domaines de la taille de pierre, sculpture, gravure, marbrerie.

L'équipe pédagogique accompagnera individuellement par des modules de travail théoriques et pratiques les lauréat.e.s dans la réalisation de leur projet. Les lauréat.e.s auront également la possibilité de travailler en lien avec les apprenti.e.s.

<https://www.lyceecamilleclaudel.net/>

VILLA ARSON

Fondée en 1972, la Villa Arson à Nice est à la fois une école supérieure d'art, un centre d'art contemporain et une résidence d'artistes.

Elle délivre deux diplômes, l'un au grade de licence (Diplôme National d'Art), l'autre au grade de master (Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique). Un programme de recherche par le projet menant au doctorat est co-porté avec l'Université Côte d'Azur. Son enseignement est irrigué par la programmation culturelle et artistique et par un programme de résidences d'artistes à vocation internationale.

Durant ce temps de résidence, le ou la lauréat.e bénéficiera d'un temps d'accompagnement par un.e professionnel.le de la taille de pierre. Il ou elle bénéficiera également de l'accès aux différents ateliers spécialisés de la Villa Arson, dans le dialogue avec chaque responsable : les pôles volume (bois, métal, modelage/moulage, céramique, textiles et matériaux souples), numérique (son, vidéo), peinture et dessin, photographie et édition (gravure et sérigraphie).

<https://villa-arson.fr/formation/equipements/>



© L'artiste Jules Dumoulin | Bourse Matière(s) 2022



© Villa Arson

Que vous soyez expérimenté.e en la matière ou débutant.e, la résidence offre aux lauréat.e.s :

- un cadre d'apprentissage et de renforcement des acquis autour de la pierre
- des temps d'échanges avec des professionnels venant élargir la compréhension de la matière.
- des temps de visites en carrière et/ou usine.

ORIENTATION DES PROJETS DE RECHERCHES

Les candidat.e.s sont invité.e.s à proposer **un projet de création pour l'une des deux résidences** : soit à la Villa Arson, soit au lycée professionnel Camille Claudel.

Une attention du projet artistique au territoire/à l'environnement où se déroule la résidence sera demandée aux candidat.e.s. Les candidat.e.s sont encouragé.e.s à explorer et à intégrer les éléments caractéristiques et les particularités du territoire dans leur travail artistique.

En plus de cette dimension territoriale, les candidat.e.s sont également invité.e.s à **développer une intention pédagogique/de transmission**. Cette dimension vise à créer un échange entre les résident.e.s et les étudiant.e.s/apprenti.e.s des lieux d'accueil en vue d'un partage de leurs connaissances, leurs compétences et leur processus créatif.

Actions de médiation/Ateliers de pratique artistique autour de la matière avec le public :

Le *Fonds de dotation Verrecchia* souhaite organiser des ateliers de pratique artistique auprès du jeune public issu des communes où seront déployées les résidences, afin de valoriser le travail de la pierre et de sensibiliser les plus jeunes à cette matière naturelle. Ces actions (qui peuvent prendre la forme d'ateliers, de visites d'ateliers ou tables rondes) sont définies conjointement avec les résident.e.s en fonction de l'expérience, de la pratique, de la nature du projet et du public concerné. Une rémunération est prévue pour les ateliers de pratique artistique auprès du public.

CALENDRIER

- Lancement de l'appel à candidatures : 15 avril
- Clôture de l'appel à candidatures : 31 mai à 23h59
- Étude des candidatures et présélection des candidat.e.s : entre le 1er et 23 juin
- Entretiens préalables : les 25 et 26 juin
- Annonce des lauréat.e.s : 2 juillet

Début des résidences :

- Villa Arson : à partir de la 3e semaine de septembre
- Lycée professionnel Camille Claudel : à partir de la 3ème semaine de septembre
- Workshops : temps d'acculturation pratique et théorique en début de résidence

Clôture des résidences :

- Villa Arson : jusqu'au 20 décembre
- Lycée professionnel Camille Claudel : jusqu'à la fin mars (trois mois de résidence à répartir entre la fin septembre 2024 et la fin mars 2025).
- Exposition de restitution : à l'issue de leur temps d'exploration



APPEL À CANDIDATURES

CONDITIONS ET OPPORTUNITÉS DE LA RÉSIDENCE

Moyen de production :

- Rémunération (bourse de résidence à hauteur de 1 000€/mois/projet lauréat) ;
- frais de production (à définir selon les besoins du projet, dans une enveloppe prévisionnelle de 400€/artiste) ;
- mise à disposition de la matière pierre ;
- mise à disposition de l'outillage de taille de pierre ainsi que ses consommables.

Lycée professionnel Camille Claudel : large panel d'outillage manuel, électroportatif et numérique (CNC).

La Villa Arson : outillage manuel et électroportatif adapté ainsi que l'accès aux ateliers de créations spécialisés mentionnés en P3.

Moyens logistiques et techniques mis à la disposition du lauréat :

- Un atelier de travail individuel (à la Villa Arson) ;
- un accès à des ateliers de travail collectif (pour les deux établissements) ;
- un logement équipé / chambre individuelle ;
- prise en charge des frais de déplacement pour 1 aller-retour (résidence-domicile) ;
- possibilité de restauration sur place le midi ;
- un accès à la bibliothèque d'étude et de recherche de la Villa Arson et aux ressources scientifiques de l'Université Côte d'Azur ;
- une connexion internet.

MODALITES DE SELECTION :

Les propositions seront évaluées en fonction de leur originalité, de leur pertinence par rapport au sujet de la résidence, de leur faisabilité technique et logistique, ainsi que de la capacité de l'artiste à s'engager dans un processus de recherche et de création enrichissant au sein des Vosges et de la région de Nice.

La sélection des candidat.e.s se fera sur dossier par un jury interne et externe. Les candidat.e.s devront témoigner d'une pratique artistique ou d'une activité professionnelle. La renommée de l'artiste n'est pas un critère préférentiel, chaque candidat.e sera jugé.e sur la base de la singularité de son projet de résidence.

Un document spécifique regroupant l'ensemble des commodités et aménagements sera mis à disposition des lauréat.e.s en amont de leur arrivée.

Moyens humains :

- Les résident.e.s seront accompagné.e.s, avant et pendant leur séjour en résidence, par une référente au sein du Fonds de dotation Verrecchia et par un professionnel de la taille de pierre (corps professoral, artisan ou Compagnon du Devoir).

Frais à la charge de l'artiste :

- Les résidents doivent se munir de tout équipement propre à leur pratique (matériels spécifiques, ordinateur, etc) ;
- les frais liés à la vie courante (nourriture, déplacements et transports durant la résidence...);
- souscription/attestation obligatoire d'une assurance responsabilité civile personnelle et professionnelle pour la durée du séjour.

Rayonnement :

Les résident.e.s bénéficieront d'un accompagnement à la communication de leurs projets ainsi que des opportunités d'exposition, de commandes d'œuvres et d'achats des productions réalisées.

BOURSE MATIÈRE(S) 2024

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidatures sont à adresser **avant le 31 mai à 23h59**, à l'adresse mail : contact@fondsdedotationverrecchia.org via un lien d'envoi non expirable ou en pièce jointe de mail.

Pour soumettre votre dossier, veuillez nous transmettre en **un seul document PDF** les informations suivantes :

- Le document intitulé "Template Résumé Candidature BM24" dûment rempli, **cliquez ici pour le télécharger**. Ce document est une synthèse de votre candidature.
- Votre CV comprenant vos coordonnées, N°SIRET, N° MDA ou AGESEA ;
- Une note d'intention de votre projet de recherche (1 page - peut être augmentée d'une page supplémentaire pour des croquis si souhaité) ;
- Un book/portfolio présentant votre univers de création

Mentionner en objet de mail : Candidature BM 2024. L'ensemble du dossier ne doit pas dépasser 6Mo. Tout dossier incomplet ne sera pas traité. Merci de votre attention.



© L'artiste Jeanne Riot / Bourse Matière(s) 2023



CONTACTS

Marie-Cécile Berdager

Directrice du fonds de dotation Verrecchia

Catherine Chau

Chargée des actions artistiques et culturelles

Océane Bazir

Chargée de communication

contact@fondsdedotationverrecchia.org

www.fondsdedotationverrecchia.org